



Tourisme durable, qu'est-ce-que ça veut dire ?

L'attention portée à l'éco-tourisme est en constante augmentation. Le réchauffement climatique et la crise sanitaire sont loin d'être étrangers à cet intérêt grandissant.

Alors, comment préparer au mieux vos vacances pour qu'elles soient durables ? Quels transports choisir ? Et sur place, quels sont les gestes à adopter pour passer des vacances plus écologiques ?

L'Agence de la transition écologique (ADEME) et l'Institut national de la consommation proposent une collection de 3 vidéos Consomag "Spéciales tourisme durable" pour en savoir plus.

[Voir les vidéos](#)

ACTUALITES



Copropropriété : les majorités de vote lors d'une assemblée générale

Les copropriétaires doivent prendre des décisions essentielles pour la vie



Dépôt de garantie : que faire si mon bailleur refuse de le restituer sans raison ?

Ce litige entre locataire et propriétaire

de leur immeuble. Cette fiche pratique présente les majorités qui doivent être obtenues, lors des assemblées générales, pour adopter les différentes décisions.

[Lire la fiche pratique](#)

se produit fréquemment. En fonction de votre location vide ou meublée, votre propriétaire peut vous demander un dépôt de garantie, mais il devra dans les deux cas vous le restituer sous condition.

[Voir la vidéo](#)



Promesse d'action pour 2021 sur l'élimination du travail des enfants

Il est important pour l'Institut national de la consommation d'informer les consommateurs et de pousser les entreprises à s'améliorer, pour réduire au maximum le travail forcé et le travail des enfants dans leurs chaînes de production.

[Lire l'article](#)



Pour régler un problème avec un professionnel, la médiation de la consommation est une solution. Comment ça marche ?

La médiation de la consommation est gratuite. Son but est d'offrir une alternative à l'action judiciaire entre consommateur et professionnel, en trouvant un accord amiable entre les deux parties.

[Voir la vidéo](#)

CALCULEZ :

- l'augmentation de votre loyer,
- les mensualités de remboursement de votre crédit,
- l'évolution de votre pouvoir d'achat,
- votre budget...

[> Tous les simulateurs](#)



[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation
18, rue Tiphaine
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)

